



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 6 mai 2021

# Les activités de la Cour des comptes européenne en 2020: des travaux et des missions en pleine évolution

**L'année 2020 fut une année à part, marquée par des moments particulièrement difficiles et parfois déstabilisants, dont aucun ne s'est toutefois révélé totalement insurmontable. La Cour des comptes européenne a très bien fait face à tous les défis, comme le montre son rapport d'activités, publié aujourd'hui.**

L'émergence soudaine de la crise liée à la COVID-19, début 2020, n'a pas empêché la Cour des comptes européenne de contrôler la performance et la régularité des actions de l'UE. La continuité des activités a été assurée toute l'année. La Cour a continué à procurer aux citoyens et aux décideurs politiques de l'UE des évaluations indépendantes sur des questions essentielles, en soulignant aussi bien les réussites que les échecs.

En 2020, les auditeurs de l'UE se sont penchés sur un grand nombre des problèmes auxquels l'UE est confrontée dans ses différents domaines de dépenses, dont l'environnement (biodiversité des terres agricoles, pesticides, dépenses liées à l'action pour le climat et milieu marin), la mobilité (congestion urbaine, routes et projets dans le domaine des transports en Europe), la société (pauvreté des enfants et investissements dans le domaine culturel) et l'économie (politique de concurrence, union des marchés des capitaux et défense commerciale), pour n'en citer que quelques-uns.

La Cour a également fait preuve de souplesse en adaptant son programme de travail à la nouvelle situation dictée par la pandémie de COVID-19 et en tenant compte de son évolution. L'étendue de plusieurs activités en cours a notamment dû être revue, et deux analyses majeures portant, l'une, sur la riposte économique, l'autre, sur les mesures de santé publique mises en place par l'UE pour faire face à la crise liée à la COVID-19 ont été lancées en un temps record.

Dans l'ensemble, même si sa capacité à réaliser des audits sur place a été fortement réduite, la Cour est parvenue à publier tous les rapports annuels dans les délais réglementaires et a sorti 32 rapports spéciaux et documents d'analyse. Elle a également publié 11 avis portant, pour la plupart, sur le cadre financier pluriannuel pour 2021-2027 et sur l'initiative «Next Generation EU».

*Le rapport annuel d'activités est disponible dans son intégralité sur le site [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu).*

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu)

*«Pour nous aussi, en tant qu'auditeurs de l'UE, il y aura un «avant» et un «après» la COVID-19. L'année 2020 a bouleversé nos modes de travail. Elle a également marqué un tournant en ce qui concerne les finances de l'Union: au cours des sept prochaines années, l'UE aura 1,8 billion d'euros à dépenser, dont 750 milliards d'euros en réaction directe à la crise liée à la COVID-19. Les nouvelles responsabilités qui nous incombent sont immenses», a déclaré M. Klaus-Heiner Lehne, président de la Cour des comptes européenne. «Croyez bien que nous mettrons tout en œuvre pour continuer à remplir notre rôle d'auditeur externe indépendant de l'UE, afin de protéger les intérêts des contribuables européens.»*

En 2020, la Cour s'est aussi résolument tournée vers l'avenir et s'y est préparée. Elle a mis en place une nouvelle stratégie pour la période 2021-2025, qui orientera ses efforts au cours des cinq années à venir. Le programme de travail de la Cour pour 2021 et au delà dégage nos priorités d'audit et apporte des informations détaillées sur les 73 rapports spéciaux et documents d'analyse qui seront publiés en 2021 et 2022. Un quart des activités d'audit que nous entreprendrons cette année sera lié à la réaction de l'UE à la pandémie de COVID-19 ou à la mise en œuvre de l'initiative «Next Generation EU».

### Informations générales

La Cour est l'institution chargée de l'audit externe indépendant de l'UE. Entrée en fonction en 1977, elle a son siège à Luxembourg et emploie quelque 900 personnes. Deux tiers de ses effectifs sont composés d'auditeurs de toutes les nationalités de l'UE et environ la moitié des membres du personnel sont des femmes. Le budget 2020 de la Cour était d'environ 152 millions d'euros, ce qui représente moins de 0,1 % des dépenses totales de l'UE et environ 1,5 % de ses dépenses de fonctionnement.

Ses rapports d'audit, documents d'analyse et avis constituent ensemble un élément essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE. Ils permettent au Parlement européen et au Conseil de suivre et de contrôler la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE, ainsi que de demander des comptes aux responsables de la gestion budgétaire de l'Union, en particulier dans le cadre de la procédure de décharge annuelle.

Le rapport d'activités 2020 de la Cour est disponible sur son site Internet ([eca.europa.eu](https://eca.europa.eu)) dans 23 langues de l'UE.

Le rapport d'activités brosse un tableau complet des audits et publications de la Cour, des contrôles qu'elle a effectués dans les États membres et les pays tiers, ainsi que de sa coopération avec ses principales parties prenantes en 2020. Il comporte aussi des informations clés sur ses agents, sa gouvernance et ses finances.

### Contact presse

Service de presse de la Cour: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

- Vincent Bourgeois: [vincent.bourgeois@eca.europa.eu](mailto:vincent.bourgeois@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 551 502
- Claudia Spiti: [claudia.spiti@eca.europa.eu](mailto:claudia.spiti@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 553 547